

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

COMMUNE DE BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON



PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION ALLÉGÉE N°1

Délibérations du Conseil Municipal
du 25 avril 2017 et du 12 septembre 2017
engageant la révision allégée du PLU



DOSSIER



Document conforme à celui annexé à la
délibération du Conseil Municipal de BLÉNOD-LÈS-
PONT-À-MOUSSON en date du 04 décembre 2017

ARRETANT
le projet de révision allégée n°1
du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire
Bernard BERTELLE

COMMUNE DE **BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON**

Révision allégée n°1 du P.L.U.

NOMENCLATURE DES PIÈCES :

Le dossier de la révision allégée n°1 du P.L.U. de BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON comprend les pièces suivantes :

1. Notice explicative avec évaluation environnementale
2. Pièces administratives (délibérations)
3. Pièces du PLU modifiées :
 - 3.a. Plan de zonage modifié (planche 2 au 1/2000^e)
 - 3.b. Règlement de la zone N modifié
 - 3.c. Rapport de présentation modifié (tableau des surfaces par zone)
 - 3.d. Document graphique annexe : Droit de Prémption Urbain
4. Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des Personnes Publiques Associées, avec avis de la CDPENAF et avis de la MRAe